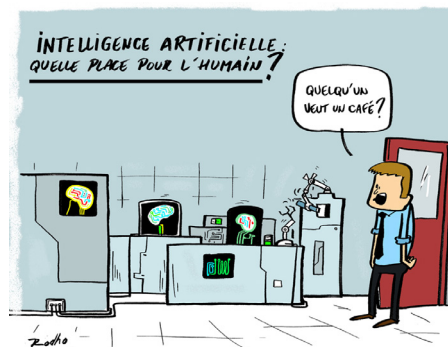


GT

GEPEEC

22 avril 2022



finances Solidaires

IMPACT DU NUMÉRIQUE ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

Solidaires
DOUANES

Solidaires
CCRF & SCL

Solidaires
Sud
INSEE

Sud Centrale
Solidaires
finances

I.D.D.
Solidaires

Propos liminaires

Le plus souvent, nous voyons avancer l'administration et nous devinons plus ou moins le sens dans lequel elle veut aller. Ici, ce n'est pas vraiment le cas.

Au cas d'espèce, le champ des possibles est assez large. Il pourrait aller de la création des répertoires des métiers et de leur évolution dû au « phénomène numérique » au sens large, jusqu'à un outil qui pourrait avoir des effets sur la nature du travail et la relation entre celui-ci et l'agent.e, voir même sur les volumes d'emplois – on n'aura du mal à nous reprocher d'avoir ce soupçon ...

*Pour **Solidaires Finances**, il y a un sens des choses en la matière : le ministère ne doit pas adapter l'agent.e au numérique, mais faire en sorte que l'évolution technologique soit adaptée à l'agent.e et au bon accomplissement de ses missions dans les meilleures conditions possibles. A défaut, on risque de créer un travail en mode contraint, où l'agent.e ne sera qu'un prolongement du système informatique, le tout terminant sur un travail dégradé y compris dans son intérêt en termes de Service Public.*

*Pour **Solidaires Finances**, le tout numérique ne peut constituer une référence absolue, voire un paradis sur terre.*

.../...

La deuxième réunion du Groupe de Travail Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC) a confirmé l'opacité dans laquelle l'administration se tenait face aux évolutions du numérique et des intelligences artificielles (IA) au sein des directions du Ministère des Finances. La démarche reste, comme nous l'avons explicité dans notre liminaire, un peu obscure, à commencer par savoir si on parle du numérique ou seulement des IA.

Quel.le.s agent.e.s ciblé.e.s ? Quelles missions ? Dans quel but ?

Solidaires Finances se refuse à ce qu'une étude GPEEC aboutisse une fois de plus à valider les suppressions de postes qui frappent durement l'ensemble de nos missions sans aucune autre forme de réflexions. Si l'étude doit intégrer cette fois-ci un impact sur les conditions de travail, nous restons méfiant.e.s, et même suspicieuses et suspicieux, quant à une volonté ne les traiter que sous une forme techniciste et technophile : il faudrait aider les agent.e.s à se mettre au diapason des outils numériques qu'on leur proimpose par des formations, par la tenue d'une stratégie de conduite au changement.

Solidaires Finances a recadré de suite les débats et l'orientation de ce que devrait être les réflexions conduites : les intelligences artificielles qui sont menées sont-elles vraiment utiles au bon fonctionnement des services, à la réalisation de nos missions de service public ?

L'un des principaux biais est ainsi le côté validiste, consciemment ou inconsciemment, de l'administration des outils d'intelligence artificielle.

Même si elle s'en défend, la petite musique thatchérienne du « *there's no alternative* » flotte encore et encore dans une version 2.0 : puisque qu'on ne peut pas arrêter l'expansion du numérique, il faut bien aider les agent.e.s à faire avec, nous dit-on.

.../...

Or, l'image véhiculée, par exemple à la DGFIP, est celle d'un travail amélioré grâce au numérique et à l'IA. Nous ne partageons pas cette idylle. Au contraire, nous avons de grandes préventions face à une vision technophile de ces nouveaux outils sans prise en compte des travers. Et nous ne sommes franchement pas sû.e.s que tout ceci soit le gage d'un service qui s'améliore en qualité, y compris pour les agent.e.s qui accomplissent ce dernier.

S'agissant de la méthode, nous bondissons, vous pouviez vous y attendre, sur le fait que ce soit encore un prestataire de services qui soit à la manœuvre. La réponse va sûrement être : « nous n'avons pas la ressource interne pour accomplir ce type de travaux ». Peut-être, mais nous nous interrogeons sur la notion de « spécialiste des démarches GPEC », sachant qu'il faut aussi savoir parfaitement comment fonctionne l'administration et même plutôt les administrations.

Car l'une des gageures du sujet est de pouvoir embrasser des réalités et des métiers extrêmement différents, comme vous en faites vous-même la remarque.

Toutefois, à part l'accès aux SIRH du Ministère et des directions, le prestataire concerné aura accès à des informations fondamentales : emplois, effectifs, compétences.

Ce sont un peu des vanes largement ouvertes, ...

Pour en revenir à la démarche, même si la note est assez « fouillée », tout ceci est encore très nébuleux, à la fois sur la façon de procéder et sur les buts poursuivis.

En ce qui concerne la méthode, nous nous interrogeons notamment sur le recensement des impacts potentiels et sur la validation de ces derniers, ainsi que sur ce que cette validation emporte.

Sur le fond, si le fait de « dessiner » les métiers de demain, en fonction du numérique et de l'intelligence artificielle peut sembler parfaitement légitime, **Solidaires Finances** souligne que cela ne doit en aucun cas aboutir à un asservissement du réel au numérique. Or, dans ce que nous englobons dans « réel », il y a l'agent.e, ses conditions de travail et une certaine vision du Service Public.

Néanmoins, une première source d'amélioration a été envisagée avec, plutôt que le recours à un énième cabinet privé, la sollicitation de laboratoires de recherche, dans le souci de privilégier les compétences internes.

Solidaires Finances a rappelé que pour parvenir à faire une démarche GPEEC, il fallait y intégrer pleinement l'ensemble des agent.e.s frappé.e.s dans leur quotidien par l'introduction de techniques d'intelligence artificielle et également différencier les caractéristiques de ces outils technologiques. En effet, la dénomination d'intelligence artificielle est avant tout un produit marketing dans lequel vont se greffer différents types d'outils aux impacts et problématiques différentes.

Certaines IA sont ainsi auto-apprenantes et génèrent une opacité et une incompréhension quant aux résultats fournis, c'est ce que l'on nomme parfois l'effet boîte noire. D'autres se contenteront de collecter de très nombreuses données dans une optique Big Data et qui seront ensuite sources de techniques de requêtes paramétrées directement par des collègues dans les services. D'autres enfin seront prétexte à externalisation et entraîneront un morcellement de la chaîne de travail, les agent.e.s ne savent alors plus à quel moment de la chaîne ils interviennent ni quelle est la finalité de leurs missions.

La démarche de ces groupes de travail est ainsi encore plus biaisée que les futurs algorithmes d'Elon Musk sur Twitter : l'enquête déterminera les conséquences bien en aval de l'introduction de ces IA alors qu'elles auraient dû être réfléchies avec le personnel et les organisations syndicales bien en amont. Une étape qui n'a bien évidemment jamais été envisagée par les différentes directions qui se sont systématiquement contentées d'une présentation, dans le meilleur des cas, dans un mode « l'IA c'est le progrès, c'est tout beau, les agent.e.s vont forcément adorer ».

Idem pour la dimension Conditions de Travail. Nous avons réinsisté sur l'importance d'y intégrer les instances de représentations du personnel que sont les CHSCT et les futurs CSA.

Quant au retroplanning, pas de grandes découvertes, la mission devra s'opérer sur une durée de mois. La multiplicité des projets conduits ci et là, et partiellement reproduites dans une liste à la Prévert fournie par les directions, compliquera un travail qui devra n'oublier personne, et qui ne devra en aucun cas servir de validation sans mesure des développements d'IA parfois bien loin des préoccupations des usagères et usagers ainsi que des agentes et agents.

